



Fiche d'inscription Vide Grenier Dimanche 15 Mars 2026

APEL Jean Cassaigne - Hall de Nahuques – Mont de Marsan



Je soussigné(e), Nom et Prénom :

Adresse :

CP / Ville : Tél :

E-Mail :

(Si rempli : un mail de confirmation sur la validation de la réservation vous y sera envoyé ainsi que votre emplacement la veille du Vide-grenier)

Titulaire de la pièce d'identité : joindre photocopie recto-verso

Déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels usagés (Article L310-2 du code du commerce)
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R312-9 du code pénal) et accepter le règlement intérieur
- Professionnel (joindre justificatif) **Date :**

Signature :

Aucune réservation par téléphone ne sera prise.

Envoi par courrier de cette fiche d'inscription (à : VIDE GRENIER APEL 03 impasse Andrée Chorier 40000 MONT DE MARSAN) accompagnée :

- De la photocopie recto-verso de la pièce d'identité
- Du règlement par chèque à l'ordre de l'**APEL Jean Cassaigne** pour la réservation de :

Complétez suivant vos besoins :

Lieu	Nombre		Total €	Total Général
Intérieur	-----	Table(s) à 8€	-----	
Intérieur		Mètre(s) au sol * 3 €		
Extérieur		Mètre(s) au sol * 3 € (mini 9€)		

Règlement intérieur :

L'emplacement sera attribué en fonction des possibilités. Un .E-mail sera envoyé la veille avec le plan de votre emplacement. Se garer proche de la porte la plus proche de ce dernier pour débarquer...Repositionner la voiture à l'issue. Aucun stationnement en façade en journée. En cas de défection d'un participant sans raisons majeures, ses droits d'inscriptions ne lui sont pas restitués. De même il ne peut y avoir de remboursement en cas de non vente, une fois le stand installé. Il n'est accepté **aucune vente de nourriture** par les exposants. **Pas de vente alimentaire.** L'installation se fera à partir de 7 heures. Tout emplacement non occupé à 8h30 sera considéré comme disponible pour l'APEL. Fermeture des portes au public à 18 heures. L'association décline toute responsabilités en cas de vol, d'accident ou de dégradation sur les stands. Les chèques ne seront encaissés qu'après la manifestation. Un café offert pour chaque exposant.